

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES M3C - DE IPA Psychiatrie et santé mentale-22-23

Type de diplôme	Autres (à préciser en commentaires)
Mention Licence	0
Mention Licence pro	0
Mention Master	Santé.
Mention Spécifique	Diplôme d'Etat
Parcours type	Pratiques Avancées mention Psychiatrie et santé ment

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance					
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen	Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen								
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	Langue vivante					100							100		100		
S3	UE	Recherche					100							100		100		
S3	UE	Bases fondamentales					100							100		100		
S3	UE	Clinique					50	50						100		100		
S3	UE	Parcours de santé					100							100		100		
S4	UE	Stage					80	20						80	20	80	20	
S4	UE	Mémoire					60	40						60	40	60	40	

* 80% de la note UE Stage est basée l'acquisition des compétences requises durant la période de stage. Ces compétences et la progression de l'apprentissage sont notifiées dans des carnets de stage qui sont remplis par le tuteur de l'étudiant.

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES
DE IPA Psychiatrie et santé mentale-22-23**

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Commentaires : 80% des enseignements

2. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses (renseigner à l'aide des menus déroulants dans chaque case)	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)	sans objet		
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	10	
Règles de compensation (Master)	sans objet		

3. STAGES (à renseigner obligatoirement) :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
S2	2	6	
S4	4	24	

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement à l'aide des menus déroulants) :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	sans objet	
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	sans objet	
UE/ECUE de préparation à l'insertion professionnelle	sans objet	
UE/ECUE contenant une sensibilisation à l'entrepreneuriat	sans objet	
FC/FA : Aménagements d'études prévus (BUT1/DUT2 uniquement)	sans objet	